

La Chambre d'agriculture, Le partenaire des collectivités



- Aménagement et partage du territoire
- Projets de territoire
- Gestion du bocage
- Préservation des ressources naturelles



aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MANCHE

Sommaire

Aménagement et partage du territoire 4

LE DIAGNOSTIC AGRICOLE - L'ÉQUILIBRE ENTRE ZONES CONSTRUCTIBLES ET AGRICULTURE

Projets de territoire 6

CO-CONSTRUIRE ET METTRE EN PLACE UN PLAN D'ACTIONS AGRICOLES ET TERRITORIALES

Préservation des ressources naturelles 8

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Gestion du bocage 10

LE BOCAGE, UNE RESSOURCE À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

Développez vos territoires !

Vous cherchez à développer un maillage économique dans un espace de vie de qualité (eau, sols, paysage) et à proposer une offre de service étendue à vos concitoyens. Vous pouvez travailler avec la Chambre d'agriculture de la Manche sur ces sujets.

L'agriculture Manchoise est présente dans vos territoires qu'ils soient ruraux, urbains ou périurbains. Elle offre des productions variées, diversifiées et de proximité.

Elle entretient et préserve les paysages et les écosystèmes. Elle constitue le socle de nombreuses activités économiques.

Aujourd'hui, la Chambre d'agriculture de la Manche œuvre pour répondre à vos besoins à la fois sur les enjeux de développement local, d'aménagement du territoire, de préservation

des ressources naturelles, de gestion patrimoniale, de politique d'accueil et d'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprises agricoles.

Vous avez des projets, nous vous aidons à vous poser les bonnes questions sur :

- La place de l'agriculture dans l'économie de votre territoire
- La vocation des espaces agricoles et naturels
- La protection et la valorisation des territoires

Le devenir des territoires ruraux et péri-urbain mobilise de nombreux acteurs. Fort de notre culture d'accompagnement de projet, dans des logiques de co-construction, nous pouvons vous aider à porter et réaliser le développement voulu.

De l'idée à l'action, la

construction de projets peut nécessiter :

- De mobiliser les forces vives pour comprendre les enjeux agricoles et territoriaux
- D'élaborer collectivement une vision partagée du futur
- De partager les enjeux d'avenir et de décliner des actions opérationnelles adaptées aux besoins de votre territoire.

**VOS BESOINS SUR
LES ENJEUX DE
DÉVELOPPEMENT
LOCAL SONT NOS
PRÉOCCUPATIONS,
POUR UN TERRITOIRE
ÉQUILBRÉ, PARTAGÉ
ET VIVANT !**



Construisons des projets
spécifiques à vos besoins

LE DIAGNOSTIC AGRICOLE L'EQUILIBRE ENTRE ZONES CONSTRUCTIBLES ET AGRICULTURE



La charte pour une gestion économe et partagée de l'espace rural (GEPER) de la Manche est un outil à votre disposition pour favoriser la prise en compte des enjeux agricoles dans vos projets de territoire.

La charte GEPER est un outil d'aide à la décision et présente l'avantage de réunir la profession agricole, les élus et tout acteur territoriaux et l'État autour d'un objectif commun : la gestion économe et partagée de l'espace rural.



EN FONCTION DE
VOS PROJETS ET
DE VOS AMBITIONS,
NOTRE DIAGNOSTIC
DE TERRITOIRE PEUT
ÊTRE ACCOMPAGNÉ
D'UNE ANALYSE SUR LE
MALLAGE BOCAGER.



NOS ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

La Chambre d'agriculture de la Manche

propose de réaliser un diagnostic agricole de territoire en amont de l'élaboration d'un document d'urbanisme (carte communale ou plan local d'urbanisme).

Le diagnostic agricole offre plusieurs avantages pour :

- Bénéficier d'une description cartographiée de l'activité agricole du territoire,
- Analyser l'évolution de l'agriculture,

- Préparer sereinement l'élaboration du futur document d'urbanisme,
- Anticiper les éventuels conflits d'usage et de voisinage,
- Rechercher la cohérence entre les besoins des agriculteurs et les attentes des habitants,
- Maintenir l'économie agricole et les emplois locaux sur votre territoire.

Les diagnostics agricoles réalisés récemment

- Pour le Plan local d'urbanisme Intercommunal de Saint-James sur 12 communes et 14 500 ha
- Pour le Plan local d'urbanisme de Saint-André-de-l'Épine
- Pour la réalisation d'un programme d'actions agricoles et rurales sur la communauté de communes de Granville Terre et Mer
- Pour le PLUI de la communauté de communes de Sèves-Tautès – 12 communes

**NOTRE
OFFRE**

LE TERRITOIRE DE
LA MANCHE, C'EST
77 % DE SURFACE
AGRICOLE UTILE !

La Chambre d'agriculture de la Manche apporte son expertise et sa connaissance du territoire pour accompagner la planification ou participer à des opérations d'aménagements :

- Nos expertises dans l'identification des enjeux agricoles et territoriaux en amont des PLU, PLUI
- Diagnostic agricole et environnemental dans le cadre de démarches agri-environnementales
- Nos compétences pour l'insertion paysagère des bâtiments agricoles
- Notre expertise pour évaluer les préjudices et respects d'un projet d'urbanisation

CO-CONSTRUIRE ET METTRE EN PLACE UN PLAN D' ACTIONS AGRICOLES ET TERRITORIALES



Les territoires ruraux de la Manche sont confrontés à de multiples enjeux tels que l'accueil de population, le maintien et le développement de l'emploi. De nouvelles attentes et besoins émergent de la part des acteurs économiques, de vos concitoyens (qualité de vie, nouvelles énergies, économie de proximité...). Face à ces évolutions l'agriculture peut être vecteur de projets intégrés au développement global de votre territoire.



La Chambre d'agriculture de la Manche, de par sa culture de développement local, son ancrage sur votre territoire et son expertise du secteur agricole vous accompagne pour dynamiser l'économie locale. Notre offre s'appuie sur :



La Chambre d'agriculture de la Manche

vous aide à co-construire avec les forces vives locales un plan d'action opérationnel agricole et territorial.

**LA CHAMBRE VOUS
AIDE À PASSER DE
L'IDÉE À L'ACTION !**

- Une clarification de vos besoins et attentes
- Une méthode d'animation mobilisant les forces vives du territoire dans une dynamique participative et innovante
- L'élaboration d'un diagnostic des enjeux agricoles et territoriaux
- La production d'un plan d'action co-construit par les décideurs et acteurs opérationnels

➔ Communauté de communes de Gavray

La communauté de communes de Gavray s'est posées des questions sur l'avenir du territoire et la place qu'y tient l'agriculture. Pour ce faire, les élus du Conseil Communautaire ont engagé, dans le cadre du Schéma d'Aménagement du Territoire conduit avec le Conseil général de la Manche, une démarche de travail afin d'élaborer un plan d'action. Après avoir réalisé un diagnostic sur les enjeux

agricoles et territoriaux et construit une vision partagée de la place de l'agriculture, les élus ont positionné leur stratégie de développement et défini des actions opérationnelles. Elles sont axées sur la restructuration du foncier (échanges amiables), la pérennisation du maillage bocager et des audits auprès des cédants articulés avec le PIDIL (Programme Installation du pays de Coutances).



NOS ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

ÉLABORER COLLECTIVEMENT UNE VISION PARTAGÉE DU FUTUR

POUR
ALLER
PLUS LOIN

L'AVENIR NE SE
PRÉVOIT PAS,
IL SE PRÉPARE.



La chambre d'agriculture vous aide

- à mettre en place une démarche participative de compréhension des évolutions territoriales
- à travailler une problématique complexe par le biais d'une co-construction de futurs possibles
- à suivre les évolutions impactant le territoire par la mise en place d'un système de veille
- à venir éclairer vos décisions et choix stratégiques en mobilisant les forces vives de votre territoire

Pour en savoir plus, consultez notre document spécial prospective

PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU



NOTRE
OFFRE

DES PRATIQUES
CULTURALES
ADAPTÉES POUR UNE
QUALITÉ DE L'EAU
PRÉSERVÉE

La chambre d'agriculture de la Manche à vos côtés

En faveur des bonnes pratiques agricoles :

- En proposant, à l'échelle du bassin, des actions adaptées au terroir en lien avec les partenaires publics et privés,
- En accompagnant et conseillant chaque agriculteur pour concilier compétitivité et performance environnementale et ainsi dynamiser l'emploi sur le territoire.

Des actions engagées avec les collectivités pour l'amélioration de la qualité de l'eau sur les territoires :

- Analyse technico-économique sur les exploitations agréées des mesures de protection envisagées.
- Transmission d'outils adaptés au secteur (diagnostics de pressions agricoles sur l'environnement, réunions de concertation...),
- Développement des démarches multi-partenariales sur les aires d'alimentation de captage d'eau.
- Permettre la réussite d'actions volontaires des agriculteurs :
 - Pour modifier leurs pratiques et réduire l'impact de la fertilisation sur l'environnement,
 - Pour réduire et améliorer l'utilisation des produits phytosanitaires sur l'ensemble du territoire

NOS ACTIONS SUR LE TERRITOIRE



Protection des captages d'eau : Le territoire du SYMPEC, 30 exploitations suivies sur un espace de près de 3 000 ha

Suivi agronomique auprès d'une dizaine d'exploitations agricoles.

Depuis 1995, un accompagnement pour préserver la ressource en eau des pollutions nitrates.

Un diagnostic agri-environnemental sur le territoire du SYMPEC.

2008 un accompagnement pour mesurer les risques liés à la problématique phytosanitaire liée

à l'agriculture et aux activités non agricoles.

Des actions nouvelles.

- De nouveaux suivi agronomiques
- La promotion et l'animation de mesures agro-environnementales.

////////////////////////////////////
**NOTRE OBJECTIF :
 VOUS ACCOMPAGNER
 POUR UNE GESTION DE
 L'EAU PERFORMANTE
 ET DURABLE**

////////////////////////////////////

VOUS AVEZ UN PROJET DE GESTION DE VOS BOUES DE STATION D'ÉPURATION ?

La Chambre d'agriculture vous aide à mettre en œuvre une véritable stratégie complémentaire entre le secteur urbain et rural. Elle vous accompagne dans la gestion de vos boues urbaines.

Nous offrons une relation de confiance entre les agriculteurs et les collectivités dans la conception et le suivi de plans d'épandage :

- Appui pour monter une filière d'épandage locale,
- Analyse des boues et suivi des plans d'épandage pour garantir la qualité et la traçabilité,
- Conseils techniques et réglementaires.



LE BOCAGE, UNE RESSOURCE À HAUTE VALEUR AJOUTÉE



AVEC PLUS DE 53.000
KILOMÈTRES DE HAIES
FONCTIONNELLES, LA
MANCHE EST L'UN DES
DÉPARTEMENTS LES
PLUS BOCAGERS DE
FRANCE.

La Chambre d'agriculture de la Manche, avec l'appui de la fédération des associations de boisement de la Manche et le soutien financier du Conseil général, accompagne les collectivités et les agriculteurs dans la gestion du maillage bocager.

LE BOCAGE
PRÉSENTE DE
NOMBREUX INTÉRÊTS
ENVIRONNEMENTAUX.

NOS ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

LE BOIS DU BOCAGE, UNE RESSOURCE ÉNERGÉTIQUE ET RENOUVELABLE

 **SIAEP de St Hilaire-du-Harcouët
(2012 et 2013)**

La prise d'eau de Milly : plantation de 3,5 kilomètres de haies bocagères anti-érosives localisées dans les périmètres de protection.

Hauteville la Guichard (2012 et 2013) : plantation de près de 6 kilomètres de haies bocagères pour renforcer les paysages bocagers de la commune.

Quibou (2011) : diagnostic bocager dans le cadre de la mise en place d'une charte de bonnes pratiques pour une gestion durable du bocage.

Marigny : Opération 1.000 plants d'arbres de la communauté de communes

(2009-2013) : plantation de 6.500 arbres en 5 ans pour rénover le bocage de son territoire.



NOTRE OFFRE

La Chambre d'agriculture répond directement aux attentes des collectivités concernant les enjeux liés au bocage de leur territoire (environnementaux, énergétiques, paysagers...) :

- Analyse globale des enjeux, définition des objectifs de gestion et concertation entre les acteurs,
- Inventaire, hiérarchisation des rôles haie par haie et cartographie du maillage bocager,
- Animation pour les programmes de plantation de haies, étude technique et maîtrise d'œuvre des travaux réalisés dans le cadre de la charte départementale pour

la qualité des plantations bocagères,

- Plan de gestion de haies avec estimation du bois énergie mobilisable, rotation des récoltes de bois sur 15 ans, plantations, conseils en gestion durable...
- Un ensemble de conseil adapté à vos besoins sur la ressource bocagère de vos territoires,
- Élaboration d'un guide pour une bonne gestion du bocage d'une commune.

Contact
Pôle Territoires et Proximité

02 33 06 49 90

www.manche.chambagri.fr



aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MANCHE